

Covid-19. Protocole sanitaire : les professeurs ont repris les cours au lycée Jules-Le-Cesne, au Havre

Christophe FREBOU

3-4 minutes

Il ne s'appliquera que lundi 9 novembre matin alors que peu d'élèves avaient retrouvé le chemin de l'établissement vendredi 6 novembre après-midi. Les enseignants du lycée professionnel Jules Le-Cesne ont obtenu satisfaction, à savoir un nouveau protocole sanitaire pour faire face à la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Jeudi 5 novembre au soir, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, annonçait la mise en place de nouveaux aménagements, proposant aux établissements de s'organiser comme ils le souhaitent en privilégiant l'accueil en demi-groupes, par niveau ou le travail à distance un ou deux jours par semaine. « *Un plan de continuité pédagogique garantissant 50 % de cours en présentiel pour chaque élève mis en place chaque fois que nécessaire* », a précisé le ministre.

De fait, le protocole rédigé par les enseignants de l'établissement de la rue de Fleurus accueillant également un centre de formation et un Greta devenait adoptable. Celui-ci, dans un contexte déjà tendu localement (avec un mouvement de grève au lycée Claude-Monet), avait été transféré au rectorat de Normandie. Dans l'attente d'une réponse, une soixantaine d'enseignants avaient choisi, jeudi matin, d'activer leur droit de retrait. Avec pour conséquence directe d'empêcher les élèves de retourner en cours. La direction se voyait dans l'obligation, en début d'après-midi, de les inviter à regagner leur domicile et de ne plus se rendre au lycée « *jusqu'à nouvel ordre* ». Le soir même, un groupe de lycéens réfléchissaient à mettre sur pied un rassemblement aux portes de l'établissement, hier matin, afin d'apporter leur soutien au corps enseignant. Il n'aura finalement pas lieu.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

Plutôt de l'autonomie que du distanciel en lycée professionnel

Ce protocole, co-écrit par la direction du lycée, proposait de séparer par demi groupes certains cours dispensés par plusieurs intervenants ou de les différer d'une semaine sur l'autre. *« Ce que nous pourrions faire dès lundi, se satisfait Franck Mazaudon, professeur de mathématiques. Nous ne privilégions pas le distanciel. Le premier confinement l'a montré, il n'est vraiment pas approprié à l'enseignement professionnel. En revanche, puisque les élèves n'auront dans certaines matières qu'un cours sur deux en fonction des emplois du temps, nous allons leur demander de faire preuve d'autonomie. Ils auront plus de travail à la maison. Mais ce protocole permettra de baisser d'un tiers le nombre d'élèves présents, donc, de moins les exposer au risque en salle de cours et plus encore dans les espaces communs que sont les couloirs ou encore le réfectoire. »*

À noter que le SNES-FSU maintient, malgré les annonces de Jean-Michel Blanquer, un mouvement de grève dans les établissements du second degré, mardi 10 novembre, estimant que l'élargissement de ces protocoles doit également concerner les collèges.